

Université Laval, le 23 février 2024

Aux membres du Conseil d'administration
Aux associations membres

Vous êtes, par la présente, convoquées et convoqués au collège électoral 2024, qui se réunira afin d'élire les membres du comité exécutif de la CADEUL pour le mandat 2024-2025. Le collège se déroulera le **vendredi 22 mars 2024, à 13h00**, au lien fourni dans le courriel de convocation.

Chaque nouveau membre du conseil d'administration ainsi que chaque association membre dispose d'un vote pour l'élection de chaque poste. Les déléguées et délégués des associations membres doivent être **procurés spécialement pour le collège**. Le formulaire de procuration unique est fourni dans le courriel de convocation.

Les postes suivants sont en élection :

- Présidence;
- Vice-présidence aux affaires institutionnelles;
- Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche;
- Vice-présidence aux finances et au développement;
- Vice-présidence aux affaires socioculturelles;
- Vice-présidence aux affaires externes;
- Vice-présidence aux affaires internes.

Pour pouvoir être élue ou élu au comité exécutif, il faut être étudiante ou étudiant au premier cycle à l'Université Laval, et remplir les exigences prévues au formulaire de mise en candidature avant le 15 mars 2024 à midi.

Pour toute question ou commentaire, ainsi que pour une description des postes, vous pouvez vous adresser à la présidence ou au secrétariat d'élection, à l'adresse elections@cadeul.com.

Cordialement,



Keven Imbeault
Présidente d'élection



Laurence Palin
Secrétaire d'élection



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Collège électoral 2024

Le 22 mars, 13h00

Pavillon Adrien-Pouliot au local 1112

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déroulement du collège électoral
4. Élections des scrutatrices et des scrutateurs
5. Présentation des candidats
 - 5.1. Présidence
 - 5.2. Vice-présidence aux affaires institutionnelles
 - 5.3. Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
 - 5.4. Vice-présidence aux finances et au développement
 - 5.5. Vice-présidence aux affaires socioculturelles
 - 5.6. Vice-présidence aux affaires externes
 - 5.7. Vice-présidence aux affaires internes
6. Scrutin
7. Annonce des résultats
8. Clôture de la séance